

UNE FINANCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LONG TERME EN EUROPE

ÉVÉNEMENTS FINANCE 2018



La finance européenne reste trop focalisée sur le court terme. Or, il apparaît plus que jamais nécessaire pour l'Europe de développer une stratégie propre d'investissement durable. Les régulations actuelles ont, en effet, été conçues pendant la crise pour gérer le court terme et régler les problèmes de stabilité financière. Toutefois, aujourd'hui, le défi consiste à se positionner sur le long terme, tout en s'assurant que nous serons capables de faire face à la prochaine crise. C'est pourquoi Confrontations Europe a choisi d'axer les travaux de son groupe « Finance » pour l'année qui vient sur la stabilité et le développement durable de l'Europe. Ils intégreront une perspective macroéconomique et de gouvernance d'ensemble.

Afin de contribuer à cette réflexion, la quatrième édition des Assises européennes de long terme de Confrontations Europe se tiendra à l'automne à Bruxelles. Son comité d'investissement de long terme reviendra notamment en amont sur la pertinence du Fonds européen pour les investissements stratégiques 2.0 au regard des besoins massifs en investissement de l'Europe. En parallèle, Confrontations Europe participe à la Task force sur l'investissement de long terme présidée par Gérard de la Martinière. Pour l'heure, la stratégie UE 2020 ne permet pas encore de cibler et de planifier les investissements massifs dont l'Europe a besoin (investissements humains, en infrastructures sociales, en innovation industrielle pour la mutation numérique, en faveur de la transition écologique...). Le déploiement d'une Union d'investissement et de financement efficace nécessite donc des marchés construits¹⁾, fondés sur des signaux cohérents ainsi que des investissements transnationaux présentant d'importantes externalités capables de relever le potentiel de croissance.

Au final, comment faire en sorte que les financiers privés (banques, assurances, fonds d'investissement) contribuent à la politique de l'Union ? Nous voulons développer une finance durable, mais celle-ci ne doit pas être cantonnée à une finance « verte » (centrée sur les énergies renouvelables), ni

même à la RSE (Responsabilité sociale et environnementale). Par exemple, ceux qui financent les hôpitaux font aussi du long terme. Il est donc essentiel de ne pas s'enfermer dans un débat technique sur la taxonomie. L'enjeu est plutôt de créer une structure à même d'encourager les comportements durables, sans trop segmenter. Il s'agit ensuite de décliner cette préoccupation centrale sous ces différentes dimensions (comptable, assurantielle, bancaire...). Nous chercherons à partager un diagnostic sur ces questions en apparence techniques mais éminemment politiques avec les experts de l'EFRAG, en charge de conseiller les acteurs français et européens sur la détermination d'une vision européenne des normes comptables internationales.

Le développement d'une Union financière comprend, en outre, l'achèvement de l'Union bancaire et de l'Union des marchés de capitaux. Cela suppose notamment de mettre pleinement en œuvre les mécanismes de partage des risques tout en poursuivant leur réduction. Le premier dossier de cette Revue revient sur ces enjeux. Par ailleurs, le Brexit offre une opportunité sans précédent pour avancer sur un agenda ambitieux et tirer pleinement le potentiel de ce renouveau. Les États membres se doivent de répondre de manière unifiée, afin de préserver et de renforcer leur compétitivité alors que la principale place financière d'Europe s'appête à quitter l'Union. Confrontations Europe proposera un état des lieux et des pistes pour passer à des marchés de capitaux véritablement européens. Nous prendrons également position sur l'architecture de supervision en Europe. Enfin, nous travaillerons à développer le concept d'union de proximité (proxunion) décentralisée en plusieurs centres financiers, en abordant la question des coopérations et des infrastructures critiques.

Marine Pouzoulet, chargée de mission et Anne Macey, déléguée générale, Confrontations Europe

¹⁾ Une conférence organisée en partenariat avec l'Institut Friedland permettra de revenir sur les enjeux d'harmonisation fiscale dans un contexte global et la fiscalité à l'ère numérique.